



MARIAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENTS A COMPLÉTER

Date du mariage :

Heure :

Renseignements concernant l'époux/épouse 1 :

Nom (en majuscules) :

Tous les prénoms :

Date de naissance :

Lieu de naissance (Ville, département et pays) :

Nationalité :

Profession :

Domicile :

Résidence (si différente du domicile) :

Depuis quelle date ? :

Coordonnées téléphoniques :

Adresse mail :



Situation antérieure au mariage :

☐ Célibataire

☐ Pacsé le à , avec Mr ou Mme.....

☐ Veuve/veuf suite au décès survenu le à

☐ Divorcé(e) de : Prénom(s) et Nom du précédent conjoint :, mariage dissous
par (jugement ou arrêt) de divorce rendu le : ,
par

Filiation :

Père : Prénom(s) et Nom ☐ Décédé

Adresse complète du père :

Code postal, ville, Pays

Profession du père :

Mère : Prénom(s) et Nom : ☐ Décédée

Adresse complète de la mère :

Code postal, ville, Pays

Profession de la mère :





Renseignements concernant l'époux/épouse 2 :

Nom (en majuscules) :

Tous les prénoms :

Date de naissance :

Lieu de naissance (Ville, département et pays) :

Nationalité :

Profession :

Domicile :

Résidence (si différente du domicile) :

Depuis quelle date ? :

Coordonnées téléphoniques :

Adresse mail :

Situation antérieure au mariage :

☐ Célibataire

☐ Pacsé le à , avec Mr ou Mme.....

☐ Veuve/veuf suite au décès survenu le à



COMMUNE D'AVRIL

Département de Meurthe et Moselle – Arrondissement de BRIEY

☐ Divorcé(e) de : Prénom(s) et Nom du précédent conjoint :, mariage dissous
par (jugement ou arrêt) de divorce rendu le :, par
.....

Filiation :

Père : Prénom(s) et Nom ☐ Décédé

Adresse complète du père :

Code postal, ville, Pays

Profession du père :

Mère : Prénom(s) et Nom : ☐ Décédée

Adresse complète de la mère :

Code postal, ville, Pays

Profession de la mère :





COMMUNE D'AVRIL

Département de Meurthe et Moselle – Arrondissement de BRIEY

Divers :

Adresse du domicile conjugal après le mariage (obligatoire) :

.....

Domicile de l'époux/épouse 1 ☐

Domicile de l'époux/épouse 2 ☐

Si autre domicile précisez :

Code postal, ville, Pays :

Avez-vous des enfants communs ?

Oui ☐ (fournir les actes de naissances ou le livret de famille)

Non ☐

Si oui, vous devrez restituer le livret de famille au plus tard 15 jours avant votre mariage.

Contrat de mariage :

Oui ☐

Non ☐

Si oui, précisez la date du contrat : et le notaire (nom, prénom ville) :

.....

Musique souhaitée :

Oui ☐

Non ☐

☞ Si oui, déposez une clé USB ou choisir 2 titres :

➤ Entrée :

Sortie :

Échange d'alliances : Oui ☐

Non ☐

Nombre d'invités :

« Pour le confort de tous et le respect des lieux, aucun jet de riz, confettis ou autre ne sera autorisé après la cérémonie. »



Témoins :

Témoïn n°1 :	Témoïn n°2 :
Nom :	Nom :
Prénom(s) :	Prénom(s) :
Marié(e) : Oui ☐ Non ☐	Marié(e) : Oui ☐ Non ☐
Nom marital :	Nom marital :
Né(e) le : à	Né(e) le : à
Profession :	Profession :
Adresse :	Adresse :

Témoïn n°3 :	Témoïn n°4 :
Nom :	Nom :
Prénom(s) :	Prénom(s) :
Marié(e) : Oui ☐ Non ☐	Marié(e) : Oui ☐ Non ☐
Nom marital :	Nom marital :
Né(e) le : à	Né(e) le : à
Profession :	Profession :
Adresse :	Adresse :



Conditions :

Les témoins devront être âgés de 18 ans révolus, sans distinction de sexe, les dames devront indiquer leur nom de naissance et leur nom d'épouse s'il a lieu.

Un mari et sa femme peuvent être témoins ensemble ; le père et mère de l'un des futurs époux peuvent être témoins du mariage, si en raison de l'âge de leur enfant, ils n'ont plus à donner leur consentement.

Un mineur peut être témoin s'il est émancipé soit par le mariage, soit par décision du juge aux affaires familiales du tribunal du lieu de sa résidence habituel ou du domicile de son responsable légal.



COMMUNE D'AVRIL

Département de Meurthe et Moselle – Arrondissement de BRIEY

Je soussigné(e) :

.....

Fait à :

Le :

Signature, précédée de la mention manuscrite « je certifie sur l'honneur l'exactitude des informations ci-dessus »

Je soussigné(e) :

.....

Fait à :

Le :

Signature, précédée de la mention manuscrite « je certifie sur l'honneur l'exactitude des informations ci-dessus »

« Le Maire pourra, si nécessaire, recevoir les futurs époux en audition préalable avant la cérémonie. »

Partie réservée à l'administration

Dossier déposé le :

Pièces manquantes :



<u>Documents à fournir</u>	<u>Futur épou</u>	<u>Futur épou</u>
Copie intégrale , à la remise du dossier complet, de l' acte de naissance : Si elle est délivrée en France : datant de moins de 3 mois Si elle est délivrée dans un consulat : datant de moins de 6 mois Pour les Français nés à l'étranger , faire la demande de copie au : Ministère des Affaires étrangères Service central de l'état civil 11, rue de la Maison Blanche 44941 NANTES Cedex 09 A défaut : un acte de notoriété délivré par le juge du tribunal judiciaire du lieu de naissance ou par celui du domicile L'acte de naissance n'a pas à être produit lorsque le mariage est célébré dans la commune de naissance	☐	☐
Attestation de célibat ou de non-remariage	☐	☐
Justificatif de domicile ou de résidence	☐	☐
Certificat du notaire s'il est fait n contrat de mariage	☐	☐
Pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou autre)	☐	☐
Pour le ou la futur(e) époux(se) mineur(e) : Dispense accordée par le procureur de la République	☐	☐
Si le ou la futur(e) époux(se) est veuf/veuve : Copie de l'acte de décès du ou de la précédent(e) conjoint(e) ou copie de l'acte de naissance portant la mention du décès	☐	☐
Divorcé(e) Extrait de l' acte de naissance avec mention Ou extrait de l' acte de mariage avec mention Ou copie (certifiée conforme) du jugement de divorce accompagnée d'une lettre de l'avocat attestant le caractère définitif du jugement	☐	☐
Pour les personnes de nationalité étrangères	☐	☐
Copie intégrale de l'acte de naissance en original ET la traduction	☐	☐
Certificat de capacité matrimoniale délivré par le consulat ou l'ambassade	☐	☐
Certificat de coutume délivré par le consulat ou l'ambassade	☐	☐



COMMUNE D'AVRIL

Département de Meurthe et Moselle – Arrondissement de BRIEY

